



## PRÉFÈTE DE LA GIRONDE

DIRECTION DES SECURITES  
SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE  
DÉFENSE ET DE PROTECTION CIVILE  
Tel : 05 56 90 60 69  
[pref-defense-protection-civile@girond.e.gouv.fr](mailto:pref-defense-protection-civile@girond.e.gouv.fr)

Bordeaux, le 14/10/2019

### ALERTE MÉTÉOROLOGIQUE

#### VIGILANCE ORANGE

La Préfète de la Gironde, au vu des informations transmises par Météo-France, et conformément au plan départemental d'alerte météorologique, décide la diffusion de l'alerte météorologique pour le phénomène :

#### ORAGES

pour l'ensemble des communes du département.

L'alerte est valable le 14/10/2019 de 14h00 à 20h00

Il est demandé aux maires d'aviser les exploitants de campings, de chapiteaux et les organisateurs de manifestations en plein air, sur ce risque, afin de prendre toutes les mesures pour assurer la sécurité des personnes et des biens et d'informer la population sur les risques et les conseils de comportement suivants :

RISQUES	CONSEILS DE COMPORTEMENT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants</li><li>• Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires</li><li>• Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement</li><li>• Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent</li><li>• Ne vous abritez pas sous les arbres</li><li>• Évitez les promenades en forêt</li><li>• Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques</li><li>• Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins</li></ul>

Il vous appartient de vous tenir informé de l'évolution de cet événement météorologique :  
Météo-France : 05 67 22 95 00 et <http://www.meteofrance.com/accueil>  
Préfecture : 05 56 90 65 98 (répondeur)

POUR LA PRÉFÈTE,  
LE SOUS PRÉFET DE LESPARRE

*Sous préfet de permanence*

JEAN-PHILIPPE DARGENT